

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### ***Règlement numéro 26-184 sur la gestion des matières résiduelles***

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire tenue le 14 mai 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 26-184 sur la gestion des matières résiduelles**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement à l'hôtel de ville situé au 4<sup>e</sup> étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 15<sup>e</sup> jour de mai 2026.



Dany Michaud  
Directrice générale et greffière-trésorière